

**ARRETE**  
**du Président de la Communauté de Communes des Trois Provinces**  
**portant demande de financement**  
**auprès du Département du Cher au titre du dispositif**  
**« Soutien aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement 2023/2024 »**

---

*Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la délégation d'attributions donnée par l'organe délibérant au Président ;*  
*Vu la délibération DCC n°23-63 du 27 juin 2023 relative aux délégations accordées par le conseil communautaire à Monsieur le président pour la durée du mandat ;*  
*Vu les statuts de la Communauté de communes ;*  
*Considérant que la Communauté de communes est gestionnaire de l'ALSH « Les Corsaires du Radeau », fonctionnant durant les vacances scolaires et sur le temps périscolaire du Mercredi à l'année ;*  
*Considérant l'opportunité d'un financement départemental dans le cadre d'un dispositif de soutien dédié ;*

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Le Département du Cher a décidé de reconduire son soutien aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement pour l'année scolaire 2023-2024.

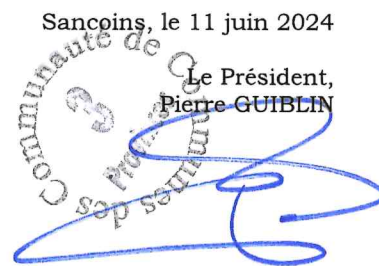
**Article 2** : La Communauté de communes des 3 Provinces sollicite un financement auprès du Département du Cher, pour un montant total de 5 129,00 €, établi comme suit, au regard des forfaits déterminés :

- Forfait annuel pour l'accueil périscolaire du Mercredi = 625,00 €
- Forfait par semaine de petites vacances : 188,00 € x 8 semaines = 1 504,00 €
- Forfait par semaine de grandes vacances : 375 € x 8 semaines = 3 000,00 €

**Article 3** : Conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance du conseil communautaire.

Sancoins, le 11 juin 2024

Le Président,  
Pierre GUIBLIN



REÇU EN PREFECTURE

Le 11/06/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_AR-018-2418 00432-2024 0611-24\_05FL-AR

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

**Organisme : Cté de Cnes des 3 provinces**

**Utilisateur : Durin**

### Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Actes réglementaires
Numéro de l'acte:	24_05FL
Date de la décision:	2024-06-11 00:00:00+02
Objet:	DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DU DEPARTEMENT DU CHER AU TITRE DU DISPOSITIF "SOUTIEN AUX ACCUEILS DE LOISIRS SANS HERBERGEMENT 2023/2024"
Classification matières/sous-matières:	7.5.1
Identifiant unique:	018-241800432-20240611-24_05FL-AR

### Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
018-241800432-20240611-24_05FL-AR-1-1_0.xml	text/xml	1003
<i>nom original:</i>		
2405 - Dde financement CD18 soutien ALSH 2023-2024.pdf	application/pdf	179059
<i>nom de métier:</i>		
99_AR-018-241800432-20240611-24_05FL-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	179059

### Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	11 juin 2024 à 17h07min00s	Dépôt initial
En attente de transmission	11 juin 2024 à 17h10min06s	l'enveloppe 1044449 est valide et passe en attente de transmission
Transmis	11 juin 2024 à 17h15min16s	
Acquittement reçu	11 juin 2024 à 17h20min02s	Reçu par le miat le 2024-06-11